

Conseil d'établissement (CE)

Séance du 29 octobre 2019 à 19 h
Katimavik, Polyvalente de Charlesbourg

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Madame Isabelle Bastien, représentante des membres du personnel
Madame Ariane Bourbeau, représentante des élèves
Madame Marie-Hélène Berthiaume, représentante des parents
Monsieur Dave Bérubé, représentant des parents
Monsieur Guy Bouchard, représentant des parents
Madame Michelle Brousseau, représentante des membres du personnel
Monsieur Sylvain Dupuis, représentant des membres du personnel
Monsieur Benoît Hamel, représentant des membres du personnel
Monsieur Maxime Jacques-Gagnon, représentant des membres du personnel
Monsieur Raphaël Lebailly, représentant des parents
Madame Marie-Andrée Morais-Simard, représentante des parents
Monsieur Charles-Étienne Ross, représentante des élèves
Monsieur Jean-François Roussel, directeur
Monsieur Martin Simard, représentant des membres du personnel
Madame Émilie Turgeon, représentante des parents

Invités :

Monsieur Bernard Brassard, représentant du conseil des commissaires
Madame Anne Goupil, gestionnaire administrative d'établissement
Madame Alexandra Hudon, représentante de la communauté
Madame Marjorie Lemelin, direction adjointe
Madame Marie-Claude Simard, direction adjointe
Madame Stéphanie Toussaint, représentante de la communauté
Monsieur Mathieu Veilleux, représentant de la communauté

Sont absents :

Monsieur Luc Vaillancourt, représentant des membres du personnel
Madame Nathalie Bourguignon, représentante des parents
Madame Barbara Bouchard, représentant des membres du personnel
Madame Leïla Hamidouche, représentante des parents

Sujets	Échanges	Suivis (date ou mois)	Responsables
1. Mot de bienvenue	M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.		
2. Vérification du quorum	M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume apporte une précision quant au quorum. Le nombre de représentants des enseignants est maintenant de 5, M. Dupuis étant présent à titre de substitut en remplacement de M. Luc Vaillancourt. Après vérification du quorum, la séance du conseil d'établissement ouverte.		
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 29 octobre 2019	Les points 15 et 16 seront reportés à la prochaine rencontre. M ^{me} Isabelle Bastien propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 29 octobre 2019. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.	Prochain CÉ : points 15 et 16	M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume M. Jean-François Roussel
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019	M ^{me} Marie-Andrée Morais-Simard propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications proposées. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.		

<p>6. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019</p>	<p>Suivi du point 8 : Des entraîneurs de badminton ont été embauchés dans les jours suivant la séance du conseil d'établissement du 24 septembre 2019.</p> <p>Suivi du point 15 : M. Jean-François Roussel mentionne qu'un membre du personnel peut participer à la campagne de financement tant que les fonds sont amassés au profit d'un groupe ou d'un projet.</p> <p>Suivi au point 17 : M. Jean-François Roussel suggère que, lors de la prochaine séance d'inscription pour les activités parascolaires, les informations soient aussi envoyées aux enseignants et aux intervenants de l'école.</p>		
<p>7. Suivi du gouvernement scolaire</p>	<p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume félicite M^{me} Ariane Bourbeau et M. Charles-Étienne Ross qui ont été élus à titre de présidente et de vice-président des élèves.</p> <p>Ces derniers précisent qu'ils sont en préparation des projets et des activités de l'année. Ils travaillent présentement à la préparation d'un bal d'hiver. Ils visent à mettre en place différentes activités de sensibilisation et des activités thématiques pendant l'année.</p> <p>La prochaine fête est celle de l'Halloween, qui est organisée par le comité des célébrations.</p> <p>M. Sylvain Dupuis mentionne que les enseignants apprennent tardivement les informations concernant les activités. Cela ne leur permet pas d'en faire la promotion. Des propositions sont faites par les membres pour faciliter la diffusion de l'information : page Facebook de l'école et diffusion plus tôt aux enseignants.</p> <p>Les élèves précisent qu'ils aimeraient former un ministère des communications pour faciliter la diffusion des informations, mais ils ont de la difficulté à recruter des élèves qui désirent s'impliquer dans le Gouvernement scolaire.</p> <p>M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard propose d'amorcer une réflexion sur le désengagement des élèves relativement au Gouvernement scolaire.</p> <p>M^{me} Michelle Brousseau explique qu'auparavant, le recrutement était fait lors des journées d'accueil des élèves. Cette année, lors celles-ci, les enseignants étaient absents.</p>		

	<p>M. Jean-François Roussel mentionne également que le changement d'intervenant (technicienne en loisir) et le changement de structure du Gouvernement scolaire peuvent aussi expliquer le phénomène observé.</p>		
<p>8. Rapport annuel du conseil d'établissement 2018-2019</p>	<p>M^{me} Anne Goupil mentionne une erreur de date quant à la présentation du budget. M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard mentionne qu'il n'y a pas de mention du changement de direction en janvier 2019. Ces éléments seront modifiés dans le rapport annuel.</p> <p>M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard propose l'adoption de la version amendée du rapport annuel du conseil d'établissement 2018-2019. Une mention du changement de direction en cours d'année devra être ajoutée.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>		<p>Mme Marie-Hélène Berthiaume M. Jean-François Roussel</p>
<p>9. Activités complémentaires et voyages (approbation)</p>	<p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume propose qu'une distinction entre les activités complémentaires, les voyages éducatifs et les activités de financement soit faite dans la procédure d'approbation des activités complémentaires.</p> <p>Concernant le voyage à Toronto d'ESSL de 2^e secondaire (en remplacement de l'échange bilingue), M^{me} Stéphanie Toussaint questionne le fait que le coût du voyage soit plus élevé que celui offert aux élèves de 1^{re} secondaire. M. Jean-François Roussel répond que le nombre d'élèves explique le coût plus élevé puisque ce nombre ne permet pas de remplir un autobus et que les frais de base doivent être divisés entre les élèves inscrits.</p> <p>M^{me} Émilie Turgeon propose d'adopter l'ajout du voyage d'EESL de 2^e secondaire.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Il y a un changement de destination pour le voyage à Halifax ou Ottawa ; les élèves iraient plutôt à Kingston. Le processus de soumission sera lancé dans les prochains jours. M. Dave Béburé demande si le dépôt sera applicable à l'autre voyage. M^{me} Anne Goupil répond que oui et que, dans l'éventualité où le voyage n'aurait pas lieu, les dépôts seraient remboursés. M. Martin Simard souligne que les événements entourant le voyage à Halifax sont une démonstration que le processus fonctionne à l'envers et que, pour les enseignants, cela rend le processus complexe. M^{me} Anne Goupil précise que les écoles sont dans l'obligation de respecter la Loi sur les contrats des</p>		

	<p>organismes publics (LCOP) et ainsi procéder comme prévu dans la procédure interne.</p> <p>M^{me} Émilie Turgeon le changement de destination de ce voyage.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l’unanimité.</p> <p>M^{me} Marjorie Lemelin présente deux projets de campagne de financement pour le programme de Santé globale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Happy Yak, nourriture lyophilisée vendue par les élèves. • Festival de films : en janvier 2020, une présentation de films reliés au plein air (selon le modèle du Festival des films de montagne de Banff) sera faite à l’Auditorium Desjardins. Les élèves seront invités à vendre des billets. Les partenaires installeront leur kiosque dans l’Espace Bruno-Pelletier pour présenter leurs produits et discuter avec les invités. <p>M. Sylvain Dupuis salue le fait que les élèves soient impliqués dans l’élaboration de la campagne de financement.</p> <p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume souligne le fait que les activités de financement soient reliées au programme de Santé globale et salue les initiatives.</p> <p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume propose l’adoption de l’activité de financement pour le programme de Santé globale.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l’unanimité.</p>		
<p>10. Programmation d’activités parascolaires (15028)</p>	<p>M^{me} Marjorie Lemelin présente la programmation des activités parascolaires. Présentement, plus de 300 élèves sont inscrits aux activités sans compter les élèves qui participent assidument à la robotique et aux arts de la scène. Elle souligne qu’un taux d’absentéisme est remarqué à certaines activités. De plus, les inscriptions sont toujours possibles pour les activités où des places le sont toujours.</p> <p>M. Jean-François Roussel précise qu’il s’agit d’une mesure qui a été annoncée tardivement l’an dernier et que l’offre de service continuera d’évoluer dans les prochains mois et les prochaines années.</p>		

	<p>M. Benoît Hamel questionne la pérennité du programme puisqu'il s'agit d'une nouvelle mesure : pourrait-on se voir retirer cette subvention? M. Jean-François Roussel précise que cela est peu probable puisqu'il s'agit d'une mesure qui sera étendue à toutes les écoles secondaires d'ici trois ans.</p> <p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume remercie le Patro de Charlesbourg pour son implication dans les activités parascolaires.</p> <p>M^{me} Alexandra Hudon décrit le fonctionnement et la participation du Patro de Charlesbourg. Elle mentionne qu'environ 120 élèves fréquentent le SPOT. Des élèves de 4^e secondaire fréquentent également le SPOT cette année. Cette croissance est positive et l'effet se ressent aussi du côté des maisons des jeunes. L'activité Zumba est fréquentée par une dizaine de jeunes filles, principalement des élèves des classes de francisation, et elles semblent apprécier l'activité. La fréquentation pour l'activité LÜ est plus difficile. La plage horaire est sans doute une piste d'explication. Ils réfléchissent à changer cette plage horaire éventuellement.</p>		
<p>11. Budget 2019-2020</p>	<p>M. Jean-François Roussel présente le budget 2019-2020. L'année 2018-2019 s'est terminée avec un déficit de 530 336 \$. Le déficit s'avère en dessous des prévisions faites l'an dernier. Certaines mesures arrivées en cours d'année ont contribué à résorber certaines sommes. M. Roussel mentionne qu'il est permis de penser que le déficit sera résorbé dans les deux ou trois prochaines années. Pour l'année en cours, un surplus d'exercice de 83 000 \$ est anticipé. Étant donné la fin du programme Sport-études annoncé, des marges de manœuvre financières sont envisagées.</p> <p>M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard demande quelle est la part du déficit à attribuer à l'Auditorium Desjardins. M^{me} Anne Goupil répond que c'est près de 100% qui y est attribuable.</p> <p>M. Raphaël Lebailly demande l'origine des déficits à la Polyvalente de Charlesbourg. M. Jean-François Roussel répond qu'en plus de l'Auditorium Desjardins, il faut notamment considérer l'organisation scolaire coûteuse à notre école.</p> <p>M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard demande quel est le montant à recevoir pour aider au financement de l'Auditorium Desjardins. M^{me} Anne Goupil mentionne que la somme est de 30 000 \$ provenant de la Caisse populaire de Charlesbourg pour les trois prochaines années.</p>		

	<p>M. Martin Simard remarque que plusieurs des sommes qui ont engendré des déficits ont bénéficié à un petit nombre d'élèves. M. Jean-François Roussel mentionne qu'il est difficile de revenir sur les décisions du passé et d'en juger puisque le contexte qui ont mené à ces décisions doit être considéré, soit la diminution de la clientèle, la compétition avec le privé, etc.</p> <p>M^{me} Émilie Turgeon demande à connaître le nombre d'élèves et la répartition des élèves. M. Jean-François Roussel répond que nous accueillons cette année environ 1550 élèves répartis dans 3 classes COM-TSA, 1 groupe REPAIR, 2 classes CPC, 2 groupes Pré-DEP/DES-DEP, 2 classes de francisation ainsi que nos programmes de concentrations.</p> <p>M. Martin Simard demande si les activités reliées aux sports interscolaires sont des fonds dédiés et si elles s'autofinancent. M^{me} Anne Goupil précise que l'information sera disponible en fin d'année puisque, depuis cette année, chaque sport s'est vu attribuer un poste budgétaire unique. M. Jean-François Roussel mentionne que très peu de ces activités s'autofinancent et que l'école doit les supporter puisque si nous chargeons le montant réel aux parents pour les inscriptions, les coûts seraient exorbitants.</p> <p>M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard demande s'il serait possible d'avoir le détail des budgets des activités, par exemple pour la Robotique FRC, afin de travailler à un plan d'affaires pour la recherche de commanditaires majeurs. M^{me} Anne Goupil précise que c'est un des objectifs de cette année de fournir un budget détaillé à chacune des activités ou chacun des programmes afin de favoriser la responsabilisation des enseignants responsables.</p> <p>M. Dave Bérubé propose l'adoption du budget.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>		
<p>12. Cours d'éducation à la sexualité</p>	<p>M. Jean-François Roussel présente la planification des contenus en éducation à la sexualité. Il mentionne que le plan de déploiement est évolutif. D'ici une année ou deux, nous devrions arriver à une programmation complète couvrant l'ensemble des contenus prescrits.</p> <p>M. Sylvain Dupuis mentionne que la planification de ce type de contenu devrait aussi être réfléchi par niveau plutôt que par département. M^{me} Marie-Claude Simard mentionne qu'elle soumettra cette proposition à M^{me} Émilie Poirier, responsable de ce dossier.</p>	<p>Suivi de l'évolution de la planification, lorsque l'information sera disponible.</p>	<p>M. Jean-François Roussel</p>

	<p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume souligne son malaise devant une planification qui évolue, mais qui demeure incomplète.</p> <p>M. Martin Simard demande des précisions quant au volontariat des enseignants qui voient leur nom mentionné dans la planification. M. Jean-François Roussel confirme que les enseignants mentionnés dans le document sont volontaires. De plus, certains contenus sont présentés par des organismes externes. Il explique aussi que les contenus sont obligatoires, mais qu'ils n'appartiennent à aucun programme d'enseignement. Aucun enseignant ne peut donc être obligé à enseigner ces contenus, d'où la complexité de l'exercice de planification.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement demandent à être informés pendant l'année de l'évolution des travaux quant à la planification de ces contenus. M. Jean-François Roussel s'engage, minimalement, à informer les membres du conseil d'établissement de l'évolution de cette planification en début et en fin d'année.</p> <p>M. Sylvain Dupuis propose de tenir un vote à main levée quant à l'approbation de l'échéancier d'implantation déposé du programme d'éducation à la sexualité sachant que les travaux se poursuivront et que les travaux seront présentés aux membres du conseil d'établissement.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>		
<p>13. Quatre politiques PEI</p>	<p>M. Jean-François Roussel précise d'entrée de jeu que la SÉBIQ (Société des écoles du monde et du BI du Québec et de la francophonie) exige que les politiques soient présentées chaque année aux membres du conseil d'établissement.</p> <p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume propose de passer une politique à la fois et de demander aux membres s'ils ont des questions sur le contenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique d'évaluation : aucune question • Politique d'intégrité : aucune question • Politique linguistique : aucune question • Politique d'inclusion et de besoins spéciaux : M^{me} Émilie Turgeon demande pourquoi, dans cette politique, fait-on la nomenclature de toutes les ressources de l'école alors qu'il s'agit des politiques PEI. 	<p>Précisions sur la politique d'inclusion et de besoins spéciaux, 26 novembre</p>	<p>Mme Laurence Bédard M. Jean-François Roussel</p>

	<p>M. Jean-François Roussel mentionne que, selon lui, la SÉBIQ souhaite connaître les ressources disponibles dans l'école puisqu'elles sont aussi présentes pour les élèves de PEI. Cela permet aussi de démontrer que les élèves de PEI sont en contact avec tous les services et tous les élèves de l'école. M. Roussel vérifiera si certains éléments peuvent être retirés (par exemple : les T.E.S. des classes COM-TSA).</p> <p>M. Raphaël Lebailly questionne le fait que la démarche des plans d'intervention ne semble pas prévoir l'implication des parents dans la politique.</p> <p>M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard précise que cette démarche est détaillée dans la Loi sur l'instruction publique et dans le régime pédagogique. Ces documents légaux prévoient l'implication des parents et cette politique PEI ne peut s'y soustraire.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement demandent des précisions pour la politique d'inclusion et de besoins spéciaux avant de l'adopter.</p> <p>M. Martin Simard mentionne qu'à la page 7, au point 5, la conseillère d'orientation est mentionnée deux fois.</p> <p>M^{me} Michelle Brousseau fait remarquer que dans le tableau de la page 4 les midis-stratégies ne sont plus offerts depuis 2 ans. Cette activité ne serait plus offerte et devrait être retirée de la politique.</p> <p>M^{me} Isabelle Bastien propose l'adoption de la politique linguistique.</p> <p>M^{me} Émilie Turgeon propose l'adoption de la politique sur l'intégrité.</p> <p>M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard propose l'adoption de la politique sur l'évaluation.</p> <p>Ces trois propositions sont adoptées à l'unanimité.</p>		
<p>14. Règles de régie interne</p>	<p>Ce point est traité avant le point 8.</p> <p>M. Jean-François Roussel fait le tour des modifications discutées lors de la dernière séance du Conseil d'établissement qui ont été identifiées en jaune dans le document.</p>		

	<p>M^{me} Stéphanie Toussaint demande qui sont les membres votant : M. Jean-François Roussel répond qu'il s'agit des parents, des enseignants, des membres du personnel et des élèves. Les représentants de la communauté et les membres de la direction n'ont pas le droit de vote lors de décision.</p> <p>M^{me} Émilie Turgeon questionne le fait qu'il n'y a pas de mention d'un délai pour la tenue d'une rencontre extraordinaire. M. Jean-François Roussel et M^{me} Marie-Hélène Berthiaume mentionnent qu'ils ne ressentent pas le besoin de convenir d'un délai dans les règles de régie interne.</p> <p>M. Sylvain Dupuis propose l'adoption des règles de régie interne.</p> <p>Cette proposition est acceptée à l'unanimité.</p>		
15. Test en éducation physique	Point reporté.	Point reporté au 26 novembre	Mme Marie-Hélène Berthiaume M. Jean-François Roussel Mme Leïla Hamidouche
16. Activités multiculturelles à l'école	Point reporté.	Point reporté au 26 novembre	Mme Marie-Hélène Berthiaume M. Jean-François Roussel Mme Leïla Hamidouche
17. Rapport des comités	<p><u>Comité de parents :</u> M. Dave Bérubé siège au comité de parents. Il rapporte que les élections ont eu lieu lors de la première rencontre. Il y a eu une discussion à propos de la répartition des élèves du secondaire dans toute la commission scolaire. Le lieu de la nouvelle école secondaire a été discuté. Elle pourrait ouvrir en 2023 et accueillir 1200 élèves. La situation du groupe de Sport-études (soccer) a aussi été discutée.</p> <p><u>Comité EHDAA :</u> La représentante au comité est absente.</p>		

18. Communication de la direction	<p><u>Programme Sport-études :</u> M. Jean-François Roussel apporte des précisions quant au programme Sport-études. Lors de la prise de cette décision, les quatre disciplines sportives devaient être transférées à l'école de la Seigneurie. Depuis, la Fédération de soccer a revu sa politique de développement dans le but de réduire son nombre d'athlètes pour se concentrer sur l'élite sportive.</p> <p><u>Guichet unique :</u> M. Jean-François Roussel mentionne qu'en date d'aujourd'hui, 318 élèves ont formulé une demande d'admission via le Guichet unique pour 2020-2021.</p>		
19. Communication de la présidence	<p><u>Projet de loi 40 :</u> M^{me} Marie-Hélène Berthiaume invite les parents à consulter la Fédération des comités de parents au sujet du projet de loi N°40. Elle demande aussi à M. Roussel d'informer les membres du conseil d'établissement s'il obtenait des informations ou des documents à ce sujet. Celui-ci accepte.</p> <p>M. Bernard Brassard précise que la commission scolaire deviendra un centre de service administré par un conseil d'administration. Le projet de loi est présentement en consultation et des amendements risquent d'être apportés. Beaucoup d'informations sont disponibles sur le site de la Commission scolaire et sur le site de la Fédération des Commissions scolaires.</p>		
20. Communication des membres	Aucune.		
24. Levée de l'assemblée	<p>Benoit Hamel propose la levée de l'assemblée à 21h53.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>		

Levée de l'assemblée : 21h53

Marie-Hélène Berthiaume
Président(e) de l'assemblée

Marjorie Lemelin
Secrétaire de l'assemblée

Prochaine rencontre : 26 novembre 2019